



MISE À JOUR : JANVIER 2025

CAP AEPE ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

**TAUX DE RÉUSSITE À
L'EXAMEN 2024 : 91%**

**TAUX DE RÉUSSITE PAR VOIE DE
L'APPRENTISSAGE À L'EXAMEN 2024 : 50%**

LE MÉTIER

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel dans le domaine de la petite enfance. Il peut exercer son activité dans trois secteurs différents : à l'école maternelle ou accueil collectif de mineurs (ACM), en service ou établissement d'accueil du jeune enfant de moins de 6 ans (EAJE), à domicile. Il doit être capable d'effectuer les tâches suivantes : assurer l'accueil, la garde de jeunes enfants, assurer les activités d'éveil et d'aide pédagogique, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribuer à son développement, son éducation et sa socialisation, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant et le service des collations et des repas.

PUBLIC VISÉ

- Personne en formation post bac
- Personne en reconversion professionnelle
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Personne en reprise d'études
- Accord de principe contrat d'apprentissage
- Accord de principe contrat de professionnalisation
- Assistant maternelle venant chercher un bloc de compétences

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans l'année de l'examen
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V minimum

MODALITÉS D'ACCÈS

- Sur RDV avec la Direction ou un membre de l'équipe pédagogique
- Candidature hors-délai : RDV avec la Direction pour étude du dossier
- Justifier d'un diplôme de niveau 3 avant la date de démarrage de la formation
- Par voie de l'apprentissage : trouver un Maître d'Apprentissage et signer le contrat dans un délai de 3 mois après la rentrée et avoir moins de 30 ans à la date de signature du contrat
- Accessible par un financement CPF
- Engagement sur un parcours de formation complet sur les modules professionnels / possibilité de valider par bloc de compétences

DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les rentrées en formation se font à partir de Aout 2025, une réponse d'admissibilité immédiate à l'issue de l'entretien pour les financements personnels, le statut d'apprentis et contrat de professionnalisation.

Au plus tard 48 H après acceptation du dossier par le financeur pour les autres modalités de financement.

DURÉE

- Formation en alternance en présentiel : 9 mois / Parcours partiel : Selon profil, en fonction des parcours / Formation en milieu professionnel : 490 h

FINANCEMENT

- Contrat apprentissage, contrat de professionnalisation secteur privé : 6 467 €/ an (prise en charge par l'OPCO)
- Contrat apprentissage secteur public : 5 250 € /an (prise en charge par le CNFPT sous condition de recensement projet apprentissage par la structure)
- Autre type de financement : 6467 € dont 100 € de frais d'inscription auxquels viennent se déduire les différentes prises en charge : CPF, CPF de transition, PRO A, Plan de Développement des Compétences, Cellule de reclassement.
Contacter le secrétariat de la formation professionnelle pour un devis personnalisé
- Financement individuel 3100 € dont 100 € de frais d'inscription, (soit 6467 € - 3 367 € de remise associative)

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Accueil en internat (pension complète)

- Coût nuitée : 19,5€ - coût repas : 7€

Accueil en ½ pension*

7 euros par repas

* Apprenti du Secteur privé : aide de l'OPCO non déduite soit 3 euros par repas et 6 euros par nuit (en apprentissage)

DÉBUT DE LA FORMATION

Rentrée prévisionnelle : Septembre 2025

LIEUX

- MFR - CFA du Blayais, 4 impasse du Merle, 33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSE
- Entreprise(s) d'alternance

CONTENU DE LA FORMATION

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant + PSE

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

UP2 : Exercer son activité en milieu collectif

- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels Exercer son activité en école maternelle

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

ETABLIR des relations de proximité physique et psychique bienveillantes

ASSURER la sécurité et le confort des personnes

METTRE EN ŒUVRE de bonnes pratiques de portage et de mobilisation des personnes

METTRE EN ŒUVRE de bonnes pratiques d'aménagement et d'entretien de l'environnement physique des personnes

SE CONFRONTER aux situations de souffrance et répondre de façon adéquate aux situations d'urgence

COMMUNIQUER de façon adaptée avec l'ensemble des acteurs

PROPOSER des supports de médiation adaptés aux désirs de la personne et à sa situation

ANIMER la vie quotidienne

FAIRE abstraction de ses propres références et s'adapter au mode de vie et aux souhaits de la personne aidée et /ou de sa famille

TRAVAILLER au sein d'une équipe pluri-professionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social, d'un professionnel paramédical, ou de pédagogues

TRANSMETTRE ses observations et rendre compte de ses interventions

STRUCTURES PROFESSIONNELLES (FORMATION PRATIQUE)

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants
- en école maternelle
- en accueil collectif de mineurs (ACM)
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- en maison d'assistants maternels (MAM)
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance Agent social
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Domicile :

- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) /Auxiliaire de puériculture/Auxiliaire de vie sociale/Moniteur-Educateur / Educateur de Jeunes Enfants... Agent territorial spécialisé des écoles maternelles/Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant/Assistant éducatif petite enfance/Adjoint - agent d'animation / Auxiliaire petite enfance.

Exemples code ROME, fiche métier : K1303 - Assistance auprès d'enfants

LES + DE LA MFR DU BLAYAIS

Accompagnement pédagogique :

- Livret d'accompagnement individualisé de l'apprenant, suivi et accompagnement individualisé, examens blancs pour se préparer aux épreuves, aux stages

Apprentissage :

- Le contrat d'apprentissage peut être signé à n'importe quel moment de l'année de formation avec un minimum restant de 25% de formation au CFA. Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants le souhaitant

Module complémentaire PIX : 50€

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La MFR est dotée des équipements suivants :

- salles de cours équipées de tableau blanc interactif, vidéoprojecteur interactif
- salles informatiques équipées
- classes mobiles
- plateau technique pour les travaux pratiques : maison pédagogique et cuisine pédagogique

Chaque séquence pédagogique s'appuie sur des cours magistraux, jeux de rôle, conduite de projets, semaine thématique, des visites pédagogiques, interventions. Les entreprises supports de formation sont visitées par le formateur qui accompagne l'apprenant. La formation associe solidairement l'établissement employeur à la construction des compétences professionnelles de chaque apprenant. Suivi personnalisé en entreprise et centre de formation

ÉVALUATION

La certification du diplôme est soumise à plusieurs épreuves :

- **EP1:** Accompagner le développement du jeune enfant incluant le PSE (Prévention Santé Environnement) Exigence : Stage d'au moins 4 semaines en structure d'accueil offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans · Epreuve orale d'une durée de 25 min, avec comme support, 2 fiches réalisées lors des périodes de stage. Celles-ci porteront sur : - la réalisation d'un soin du quotidien - l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. · Epreuve écrite de 1h de PSE

- **EP2:** Exercer son activité en accueil collectif Exigence : stage d'au moins 4 semaines en structure d'accueil offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 6 ans Epreuve écrite d'1h30

- **EP3 :** Exercer son activité en accueil individuel Epreuve orale de 25 min et temps de préparation 1h30. Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire. Extrait du référentiel de l'examen (arrêté du 22 février 2017) La MFR prépare à l'examen via des entraînements réguliers (examen blanc écrit et oral). Un temps de synthèse et de régulation est prévu chaque mois entre le responsable de classe et le groupe Un bilan intermédiaire et un bilan final sont organisés.

Le CAP AEPE, un Diplôme d'état de niveau V du Ministère de l'Education Nationale. Les candidats sont présentés aux épreuves terminales du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance dans un établissement relevant du ministère de l'Education Nationale sur convocation individuelle. Possibilité de valider par bloc de compétences.

RESPONSABLES DE LA FILIÈRE

Sarah CLAVERY (diplôme niveau 6 Sciences Humaines) :

sarah.clavery@mfr.asso.fr / 05.57.42.65.20

ORANIA AL MAHAMID (diplôme niveau 6 Sciences de l'Education) : orania.almahamid@mfr.asso.fr / 05.57.42.65.20

MONITEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Cette formation est assurée par une équipe pédagogique permanente, dynamique et motivée, composée de formateurs certifiés à la dispense de la conduite des formations en alternance. Co-construction et évolution des compétences professionnelles à acquérir grâce à un travail de co-pilotage avec les professionnels rattachés à la formation.

RÉFÉRENTS

Référent handicap : Céline STEINDORF
celine.steindorf@mfr.asso.fr

RÉFÉRENT APPRENTISSAGE

Mélinda SEGUIN : melinda.seguin@mfr.asso.fr
Géraldine RÊTE : mfr.blaye@mfr.asso.fr

Référent Mobilité : Catherine MARAN catherine.maran@mfr.asso.fr

MEMO

www.mfrblaye.fr

mfr.blaye@mfr.asso.fr



MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle,
33390 Saint-Martin Lacaussade
05 57 42 65 15

ACCÈS

A10/RN 137 Bac Blaye-
Lamarque Bus TransGironde
430, 431 Navette gratuite pour
les internes le vendredi et le
lundi Blaye-MFR
Parking

